



Crise sanitaire et sociale

CDD, INTERMITTENTS, PIGISTES :

FRANCE TÉLÉVISIONS DOIT PROTÉGER TOUS SES SALARIÉS !

La propagation du Coronavirus plonge la France et le monde du travail dans une crise sans précédent. Crise sanitaire, tout d'abord, avec de nouveaux risques graves encourus par ceux qui restent sur leur lieu de travail habituel. Crise sociale aussi, avec d'importantes pertes de revenus, et parfois même d'emploi, pour des millions de salariés.

Cette semaine, la direction de France Télévisions s'est donc engagée auprès des organisations syndicales sur plusieurs points :

- elle n'a pas l'intention, pour le moment, d'utiliser les nouvelles dispositions légales permettant à l'employeur d'imposer les dates de congés payés ou de RTT. En revanche, si un grand nombre de salariés refusaient de poser une ou deux semaines de vacances avant la fin du printemps, elle menace d'y avoir recours au deuxième semestre.
- même si France Télévisions était éligible au dispositif d'activité partielle, les salaires des permanents seront payés à 100%.

Mais qu'est-il prévu pour les intermittents, les journalistes rémunérés à la pige, les salariés qui enchaînent les CDD ? La situation de ces milliers de collègues est aujourd'hui préoccupante. La direction affirme vouloir honorer et payer tous les contrats qui étaient prévus en mars et en avril (signés ou non). Le SNJ veillera à ce que cet engagement soit tenu, les premiers retours indiquant que ce n'est pas toujours le cas.

Toutefois, ce dispositif nous semble insuffisant. La crise ne va pas s'étaler sur des semaines mais sur des mois... et pour les salariés non-permanents, il n'y a quasiment aucune solution de repli, le secteur de l'audiovisuel étant largement touché par le "chômage partiel". Le SNJ demande donc à la direction, comme nous l'avons déjà exigé à Radio France, le versement aux "précaires" d'un revenu calculé sur la moyenne des 6 derniers mois de salaire. Et ce pendant toute la période de confinement.

La direction de Radio France a déjà mis en place ce dispositif. Côté France Télévisions, ce n'est pas encore fait : nous réitérons donc notre demande ! Dans cette période dramatique, la direction doit penser à tous ses salariés, notamment les non-permanents, qui sont souvent les plus vulnérables ! Comme l'a affirmé la présidente devant les représentants du personnel, *"on protège d'abord les salariés et nos missions essentielles, on fera les comptes budgétaires plus tard"*. Adapter l'activité de France Télévisions va générer des dépenses imprévues, c'est évident, mais aussi des économies substantielles (frais de mission, de déplacements, droits sportifs...).

Dans cette équation budgétaire que France Télévisions devra résoudre après la crise, hors de question d'oublier les non-permanents ! Comme tous les salariés du pays, ils vivent un traumatisme quotidien, dans leur vie professionnelle et personnelle. Il serait irresponsable de la part de la direction de France Télévisions de les abandonner maintenant, en plein cœur de la crise sanitaire et sociale que nous vivons.

Paris, le 3 avril 2020

SNJ France Télévisions

Nous rendre visite : bureau D 142 / Nous contacter : snj@francetv.fr – 01 56 22 88 28

